

Plan de soutien à l'aéronautique : l'ingénierie salue un plan ambitieux et rappelle que pour être pleinement effectif, celui-ci devra bénéficier à l'ensemble des acteurs de l'écosystème

Paris, le 11 juin 2020 - Le gouvernement a présenté le 9 juin un plan de soutien à l'aéronautique. Représentées par leur fédération professionnelle <u>Syntec-Ingénierie</u>, les entreprises d'ingénierie saluent un plan ambitieux et conséquent. Elles attirent néanmoins l'attention des pouvoirs publics sur un sujet clé : dans leur mise en œuvre, les mesures de soutien devront prendre en compte l'intégralité des acteurs de la filière. Les industriels, bien sûr, mais aussi les prestataires, les TPE et ETI qui constituent une grande partie du tissu économique, des compétences et des emplois générés. L'ingénierie, qui emploie 40 000 personnes dans le secteur aéronautique, intervient sur toutes les prestations intellectuelles à forte valeur ajoutée qui permettent de faire de l'aéronautique une industrie verte et compétitive (modernisation des chaînes de production, innovation écologique, numérisation, etc.). Elle est le partenaire indissociable des constructeurs et équipementiers et plus largement de l'ensemble de la filière aéronautique.

« Dans un contexte de guerre de compétitivité mondiale, l'innovation et la création de valeur doivent rester en France. L'un des défis de la crise actuelle est de réussir à conserver les emplois et les compétences sur notre territoire, notamment celles à haute valeur ajoutée que l'on trouve dans l'ingénierie. » explique Pierre Verzat, président de Syntec-Ingénierie

A Toulouse comme ailleurs, les entreprises d'ingénierie sont le « liant » naturel des acteurs de la filière qui font appel à des services de prestations intellectuelles à forte valeur ajoutée. Avec la crise, elles aussi font face à des baisses d'activité sans précédent et jouent leur survie. L'excellence de la filière passera par la pérennisation des compétences de l'ensemble des acteurs, dont les ingénieurs qui forment une des chevilles ouvrières de la relance à venir. Synteclingénierie, qui avait soumis au gouvernement sa contribution pour l'aéronautique, se félicite que de nombreuses mesures du plan de soutien aillent dans le sens de ses propositions, en particulier :

- le rôle central accordé à R&D et à l'innovation sur la durée, notamment en vue de décarboner progressivement la flotte mondiale d'avions pour lutter contre le changement climatique;
- le soutien de l'État au développement de programmes pour l'aéronautique civile et de défense ;
- le maintien sur la durée des aides aux entreprises pour pérenniser l'emploi et les compétences, notamment les prêts garantis par l'État, le dispositif d'activité partielle et de "passerelles industrielles";
- l'élaboration d'une charte d'engagements sur les relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants.

Syntec-Ingénierie appelle néanmoins les pouvoirs publics à veiller à ce que ces mesures soient pleinement inclusives dans leur mise en œuvre et n'oublient aucun acteur de la filière. Comme cela était proposé dans le rapport du député Mickäel Nogal relatif au plan de relance pour la filière aéronautique, l'ingénierie demande à

- être pleinement intégrée aux dispositifs d'activité partielle de longue durée dont les discussions sont actuellement en cours ;
- être associée aux programmes du CORAC (Conseil pour la recherche aéronautique et civile);

• être signataire de la charte d'engagements sur les relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants visant à renforcer leurs relations et garantir la solidarité entre les entreprises de la filière.

L'ingénierie propose également que les aides versées par l'État aux donneurs d'ordres soient réinvesties dès 2020 dans l'innovation, à travers le lancement de nouveaux programmes de R&D, qui intègrent le concours des entreprises d'ingénierie externalisée dans leurs conditions de mise en œuvre.

A propos de Syntec-Ingénierie

Avec près de 400 entreprises adhérentes et 13 délégations régionales, Syntec-Ingénierie est la fédération professionnelle de l'ingénierie. De la conception à la réalisation, les entreprises d'ingénierie pilotent les projets dans les secteurs du bâtiment, des infrastructures et de l'industrie. Garantes des solutions technologiques, elles concrétisent les idées nouvelles qui répondent aux défis et modes de vie de demain : infrastructures connectées, smart building, industrie du futur, ville durable... L'ingénierie est un secteur dynamique et créateur de richesses qui compte 47,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 312 000 emplois partout en France.*

Présidée par Pierre Verzat depuis novembre 2018, Syntec-Ingénierie a pour missions de promouvoir l'ingénierie et ses métiers, de représenter l'ingénierie et de défendre la profession ; et d'anticiper et décrypter les enjeux sociétaux pour favoriser le développement de l'ingénierie de demain.

Retrouvez nos informations à destination des étudiants et jeunes ingénieurs via : notre <u>site internet</u> et nos comptes <u>Twitter</u>, <u>Facebook</u> et <u>YouTube</u>

Et nos informations corporate via : notre <u>site internet</u> et nos comptes <u>Twitter</u> et <u>LinkedIn</u>

* source: Etude Kyu Lab pour Syntec-Ingénierie sur l'ingénierie française – juin 2017

Contact presse

Lauriane Ghnassia: 01 44 30 49 77 / Lahnassia@syntec-ingenierie.fr